

Gouvernement fédéral. Ces programmes comportaient la formation accrue dans la milice et les Forces armées, l'élargissement des programmes de voyages et des cours de langues organisés par le Secrétariat d'État, l'établissement de centres d'accueil dans les grandes villes, l'emploi d'étudiants comme surveillants dans les camps du *Young Men's Christian Association (YMCA)* et les programmes de formation de la Croix-Rouge canadienne.

"En fait, plus de 37,266 étudiants ont obtenu un emploi ou des occupations intéressantes grâce au Gouvernement fédéral," a précisé le ministre.

"Il est évident que tous les secteurs de l'économie devront faire un nouvel effort l'été prochain pour permettre aux étudiants de trouver des occupations intéressantes et de gagner des fonds afin de poursuivre leurs études. J'ai confiance que le Gouvernement fédéral continuera de donner l'exemple dans ce domaine", a ajouté le ministre.

En vertu d'une directive gouvernementale, les ministères et agences du Gouvernement ont donné priorité à l'emploi étudiant du niveau post-secondaire et secondaire de manière à les aider le plus possible à se procurer les moyens de poursuivre leurs études. Environ 76 pour cent des étudiants embauchés devaient poursuivre ou entreprendre des études post-secondaires. Les étudiants devaient être employés à des activités valables; aussi 25.2 pour cent d'entre eux ont-ils obtenu des emplois de niveau professionnel, semi-professionnel ou assimilé, ce qui représente une augmentation par rapport aux 21.5 pour cent de l'année précédente. En ce qui concerne les étudiants au post-secondaire, 32.4 pour cent ont eu des emplois professionnels ou semi-professionnels, comparativement à 27.4 l'année précédente.

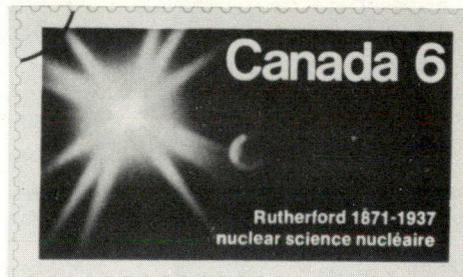
#### TIMBRE COMMÉMORATIF DE SIR ERNEST RUTHERFORD

Le 24 mars, les Postes canadiennes émettront vingt-quatre millions de timbres pour honorer la mémoire de sir Ernest Rutherford, pionnier de la recherche atomique. Ce timbre commémoratif de 6¢ dont les couleurs sont l'orange, le rouge et le noir mesurera 40 mm sur 24 mm.

Sir Ernest Rutherford, originaire de la Nouvelle-Zélande, est né le 30 août 1871. Après l'obtention de son diplôme universitaire en Nouvelle-Zélande, il va poursuivre ses études à l'Université Cambridge d'Angleterre où ses travaux avec le célèbre physicien J.J. Thomson l'amènent à entreprendre l'étude de la radiation.

En 1898, Rutherford émigre au Canada où on lui confie la chaire de physique au laboratoire McDonald de l'Université McGill. Il y poursuit ses travaux sur la radiation et, par suite de nombreuses expériences, expose sa théorie sur la désintégration spontanée de l'atome. Grâce à ses découvertes, l'Université

McGill devint le centre mondial de la recherche atomique de l'époque et Rutherford acquit la plus haute renommée dans le domaine de la radioactivité. Ses travaux de recherche sur l'atome furent si poussés qu'ils servirent de fondement aux immenses progrès accomplis au 20<sup>e</sup> siècle dans le domaine de la physique nucléaire.



Le motif du timbre de Rutherford est l'oeuvre du photographe Ray Webber, de Toronto, qui a déjà donné une bonne démonstration de ses techniques en illustrant le timbre qui a été émis récemment pour marquer une autre réussite scientifique, soit la découverte de l'insuline. Les membres du Comité consultatif de l'esthétique nous parlent du motif du timbre en ces termes: "Même si l'atome est invisible à l'oeil nu, nous nous le représentons tous comme une sorte de planète en miniature qui tourne autour d'un noyau. M. Webber a su rendre cette image abstraite avec beaucoup de talent et y a ajouté l'idée d'énergie que dégage le jaillissement de la lumière. Son oeuvre symbolise l'immense énergie de l'atome qui, bien qu'invisible, joue un si grand rôle dans notre vie",

#### LA POLLUTION PAR LES HYDROCARBURES

La pollution des eaux canadiennes causée par des navires a entraîné, par rapport à l'année précédente, plus que le double du nombre des condamnations et d'amendes infligées, a déclaré récemment le ministre des Transports, M. Don Jamieson.

Cinquante et une des 57 poursuites judiciaires intentées cette année ont mené à des condamnations et à des amendes dont le total se monte à \$71,350. Dans 23 autres cas, les armateurs, ou d'autres agences commerciales concernées, ont dû payer pour le nettoyage des eaux.

Le renforcement des mesures d'inspection et de poursuites s'inscrit dans le cadre du programme que le ministère a élaboré pour lutter contre la pollution par les hydrocarbures. Le Bureau d'inspection des navires, par l'entremise de ses agences régionales, mène des enquêtes et organise régulièrement des patrouilles de surveillance aérienne pour participer à la recherche des contrevenants.